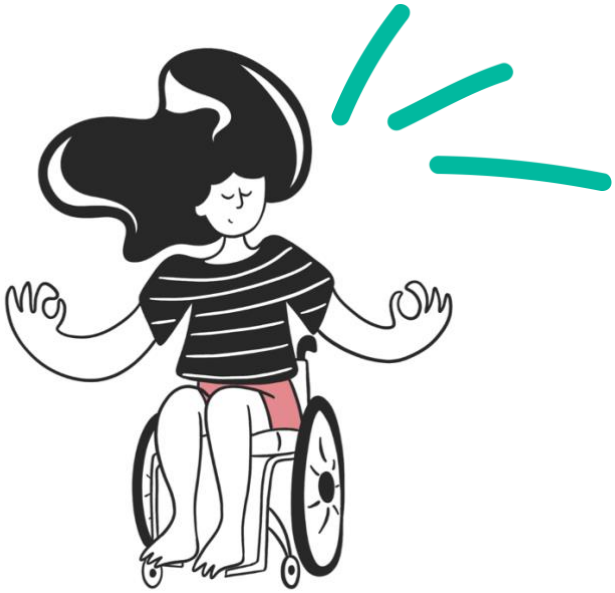
Comme les Autres

Expérimentation d'un Programme d'orientation vers l'Emploi

Bilan qualitatif 2021-2023



Au terme de notre partenariat de trois ans avec l'AGEFIPH, nous sommes fiers de présenter un bilan qualitatif mettant en lumière les résultats et l'impact positif du Programme d'Orientation vers l'Emploi (POvE) sur les personnes devenues handicapées moteur suite à un accident de la vie.

agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Table des matières

I. Une histoire personnelle à l'origine d'un constat 3
1. L'épreuve du retour post-accident 3
2. L'histoire de Michaël Jérémiasz 4

II. Comme les Autres (CLA) 4
1. Un accompagnement social global 4
2. Coordination des parcours 5
3. Le public-cible 5
4. Développement de CLA entre 2019 et 2023 5

III. Un écosystème riche et complexe 6

IV. Expérimentation 2021-2023 : le Programme d'Orientation vers l'Emploi 9
1. Le projet d'expérimentation 9
2. Spécificités de l'action 11
3. Le mode opératoire du POvE 11

V. Expérimentation 2021-2023 : des résultats encourageants 19
1. Territoires d'actions et résultats quantitatifs 19
2. Atteinte et distance de l'accident 20
3. Socio-démographie sur public accompagné 22

VI. Expérimentation 2021-2023 : des témoignages inspirants 23
1. Présentation du parcours de Monsieur M. 23
2. Présentation du parcours de Monsieur R. 24
3. Présentation du parcours de N. 25

VII. Une relation partenariale pertinente et utile 25

VIII. Problématiques rencontrées 26
1. Identification des bénéficiaires 26
2. Coût par bénéficiaire 28

IX. Pérennisation de l'expérimentation 29



I. Une histoire personnelle à l'origine d'un constat

1. L'épreuve du retour post-accident

Lorsqu'un accident survient, il transforme autant qu'il bouleverse la vie des personnes touchées et de leurs proches. Il s'agit de tout réapprendre dans un nouveau corps. A l'image d'un deuil, l'acceptation de leur condition nouvelle peut prendre du temps. Fait d'allers-retours, ce n'est pas un parcours linéaire, c'est un processus de reconstruction qui s'inscrit dans toutes les sphères de la vie.

Ce processus de reconstruction passe donc nécessairement par une remobilisation globale :

- Physique : se réconcilier avec son corps, apprendre de nouvelles stratégies de déplacement, adapter les moyens de transport…
- Psychique : lutter contre l'état dépressif via la reprise d'estime de soi, de confiance en soi, de confiance en l'Autre, de capacité de projection dans l'avenir, etc.
- Sociale : rompre avec l'isolement, éviter le repli sur soi, retrouver une capacité à aller vers l'autre, renouveler sa sociabilité.
- Professionnelle : repenser entièrement un projet professionnel, identifier et activer les leviers d'action.

Après l'accident, la remobilisation physique et psychique est initiée en centre de rééducation et de réadaptation avec et par des équipes médico-sociales.

Pendant plusieurs mois, les personnes deviennent sujets de soins, leur corps a changé, fait souffrir et son fonctionnement dépend d'aides techniques et humaines. Le quotidien est planifié par d'autres (toilette, repas, coucher, etc.). Puis vient le temps où chacun commence à apprivoiser son nouveau corps et de nouvelles façons de se déplacer dans un milieu médicalisé et praticable.

Intervient alors la sortie de centre de rééducation, véritable épreuve à nouveau : pertes de repères, appréhensions, monde ordinaire majoritairement inaccessible et inadapté à leur situation nouvelle.

Aujourd'hui, il existe très peu de structures qui répondent spécifiquement aux besoins des blessés à la moelle épinière en sortie de centre. Cette pénurie entraîne des délais d'attente longs pour les patients et rend difficile la coordination et la communication entre les différents acteurs. Il en découle trop souvent une rupture du parcours de réinsertion sociale et professionnelle des personnes devenues handicapées, qui se « ré-immobilisent » et se retrouvent dans des situations d'isolement, voire de dépression. Le risque de repli sur soi est majeur, la perte d'estime de soi est quasi-systématique



2. L'histoire de Michaël Jérémiasz

Cette histoire, Michaël Jérémiasz l'a vécue à l'âge de 18 ans. Lors de vacances au ski en famille, Michaël fait une chute terrible devant ses frères. Il devient paraplégique et passe alors 9 mois en centre de rééducation.

Sa vie, mais également celle de ses proches, et notamment de son grand frère Jonathan, a été profondément bouleversée. En dépit des difficultés traversées, ils rebondissent ensemble. Michaël sort de centre et se met à pratiquer le tennis-fauteuil. Il devient rapidement un grand champion de tennis en fauteuil et retrouve une vie sociale et personnelle épanouie qu'il partage aujourd'hui avec son épouse, Carolyn. Jonathan poursuit ses engagements militants et devient entrepreneur social.

Le parcours de reconstruction de Michaël est exceptionnel et trop rare. Il se fonde sur les bienfaits du sport, une mentalité de champion et sur la présence de son entourage.

En 2011, forts de leurs expériences personnelles et professionnelles, Michaël, sa femme Carolyn et Jonathan créent l'association Comme les Autres avec l'ambition d'aider **les personnes devenues handicapées moteur à la suite d'un accident à se reconstruire et à rebondir vers une vie épanouie et la plus autonome possible.**

II. Comme les Autres (CLA)

1. Un accompagnement social global

Comme les Autres s'est donné deux missions :

- Favoriser un rebond dynamique vers une vie sociale et professionnelle épanouie aux personnes devenues handicapées moteur à la suite d'un accident.
- Changer le regard sur le handicap en promouvant les échanges entre "monde du handicap" e t "monde valide".

L'association propose un accompagnement social global, en permanence dynamisé par le sport et les sensations fortes, qui favorise une remobilisation complète (physique, psychique, sociale et professionnelle) pour permettre un rebond dynamique vers une vie épanouie. Tous les aspects de la vie sont questionnés au cours de l'accompagnement : le logement, l'accès au droit, l'accès à la santé, la vie quotidienne, le lien social, le bien-être physique et mental ou encore l'emploi.

Chaque action de l'association inclut systématiquement :

- **L'expérience du sport et des sensations fortes** : pour se réconcilier avec son corps et reprendre confiance en soi.
- **La mixité handicapés/valides** : pour changer les regards et reprendre confiance en l'autre. Les activités collectives qui jalonnent les parcours de reconstruction individuels sont pratiquées en mixité, dans un objectif de libération des points d'ancrage de la discrimination par l'expérience (déconstruction des préjugés, augmentation des connaissances, etc.)
- **Le pair-accompagnement** : pour favoriser le partage d'expérience et la projection positive grâce à une personne référente, expérimentée dans son handicap. Le rôle du pair-accompagnant s'exerce en individuel ou en collectif, dans le cadre d'un séjour ou d'une activité collective notamment. Il rassure, informe et conseille les personnes nouvellement handicapées de manière concrète et en s'appuyant sur son propre vécu.

Par ses actions collectives, CLA favorise l'existence d'une communauté d'entraide pour permettre un lien social durable entre ses bénéficiaires. Elle contribue par ailleurs à l'ajustement des relations entre

personnes valides et personnes handicapées favorable à une levée durable des a priori vecteurs de discrimination.

2. Coordination des parcours

L'expérience de Michaël a démontré que la sortie de centre de rééducation est un moment charnière dans le parcours de reconstruction. Il n'existe pas d'accompagnement systématique pour permettre de faire face à cette nouvelle épreuve. Le risque d'une rupture dans le parcours de réinsertion sociale et professionnelle des personnes devenues handicapées est alors important.

Comme les Autres s'efforce d'identifier les bénéficiaires potentiels le plus tôt possible afin de prendre le relai directement à la sortie des centres, en partenariat avec ces derniers, pour s'inscrire dans la continuité du parcours de reconstruction initié en centre de rééducation.

L'accompagnement proposé par l'association s'articule ensuite avec les solutions d'accompagnement spécifiques disponibles sur ses territoires d'action (droit commun, mais aussi initiatives associatives, entrepreneuriales…).

3. Le public-cible

Comme les Autres accompagne des personnes devenues handicapées moteur à la suite d'un accident de la vie. **Ces personnes sont blessées à la moelle épinière (paraplégiques ou tétraplégiques, sans troubles cognitifs associés) ou amputées traumatiques**.

Chaque année en France, près de 2 000 personnes deviennent handicapées après une blessure à la moelle épinière (*Source : Caisse Nationale d'Assurance Maladie, 2016*). Parmi elles, nous estimons que 600 sont susceptibles d'être accompagnées par l'association : elles sont majeures et suffisamment autonomes pour participer à un programme intensif d'activités collectives et à sensations fortes.

Une étude datant de 2010 a démontré qu'au sein de ce public spécifique, il existe une surreprésentation d'hommes jeunes, généralement fragilisés socialement, psychologiquement et financièrement avant même l'accident (*Source : Thèse SCDMED, 2010, Hélène GUESDON*).

Les personnes amputées traumatiques, quant à elles, seraient près de 700 chaque année en France d'après les données publiées par l'ADEPA (Association de Défense et d'Entraide des Personnes Amputées).

4. Développement de CLA entre 2019 et 2023

Depuis sa création l'association a déjà accompagné plus de 1100 personnes handicapées.

Lauréate de la France S'Engage en 2016, elle a pu s'étendre sur le territoire national et couvre à présent 7 régions : Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Région Sud-Paca, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Bretagne, Hauts-de-France.

En 2023, la signature d'un Contrat à Impact permettra de poursuivre l'expérimentation initiée avec l'AGEFIPH jusqu'en 2025 et d'évaluer l'impact de cette approche dans le temps.

Chiffres clés 2023 vs 2019

- **253 personnes accompagnées individuellement**, *contre 105 en 2019*
- **32 séjours organisés** (dont 19 séjours-aventure sportifs, 13 excursions thématiques, 6 séjours plus accessibles)*, contre 23 en 2019*
- **22 opérations de sensibilisation réalisées**, *contre 35 en 2019 (réduction au profit des activités collectives)*
- **164 activités collectives de proximité et de communauté organisées**, *contre 68 en 2019*
- **33 salariés** (dont 10 travailleurs sociaux et 7 coordinateurs d'antenne)*, contre 14 en 2019*

III. Un écosystème riche et complexe

En France, plusieurs structures accompagnent les personnes handicapées moteur dans leur reconstruction. Leur action concerne tous les types de handicap moteurs sans distinction particulière, s'effectue en centres de rééducation ou hors les murs après orientation par la MDPH (ce qui induit souvent des délais d'attente long et une rupture du parcours d'accompagnement). Pour certaines organisations elle est soumise à des conditions statutaires (être titulaire d'une pension militaire d'invalidité pour l'Institution Nationale des Invalides).

L'action de CLA est complémentaire de celles de ces structures, pour les raisons suivantes :

- Elle est spécialisée dans la problématique très particulière des blessés médullaires
- Elle allie une prise en charge précoce, globale, avec un accompagnement solide hors les murs, dès la sortie de centre et donc sans rupture d'accompagnement.
- Elle propose une approche innovante et originale de l'accompagnement qui fait notre particularité : approche multifactorielle, le sport et les sensations fortes, la mixité handicapés/valides et le pair-accompagnement.
- Elle est proposée aux personnes intéressées sans condition statutaires

Les structures dont nous avons connaissance sont :

- **Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS),** financés par le Conseil Général, offrant un accompagnement social de proximité et un accompagnement aux actes essentiels de l'existence.
- **Les Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapés (SAMSAH),** financés par le Conseil Général et l'Agence Régionale de Santé, offrant un accompagnement social de proximité, un accompagnement médical et paramédical, un accompagnement aux actes essentiels de l'existence ainsi que des soins réguliers.
- **L'Institution Nationale des Invalides**, structure publique sous tutelle du ministère des armées, offrant un programme de réhabilitation riche mais réservé aux titulaires d'une pension militaire d'invalidité.
- **L'association *Comète France*** accompagnant les personnes dans la construction d'un projet professionnel compatible avec leur état de santé à travers un réseau d'unités de réinsertion socioprofessionnelles réparties dans une cinquantaine d'établissements de soins de suite et de réadaptation.

L'écosystème décrit est indicatif plus qu'exhaustif. Nous pouvons le compléter en citant notamment les Entreprises Adaptées, les ESAT, le SAMETH, les CFA, CRP, l'emploi accompagné, autant de dispositifs ou structures favorisant l'emploi des personnes handicapées mais par lesquels le public spécifique de CLA est peu concerné.

D'une façon générale, toute nouvelle initiative concernant le public cible de Comme les Autres est accueillie très positivement par l'association qui y voit l'opportunité d'élargir son réseau de structures

partenaires et de parvenir plus rapidement à répondre aux besoins spécifiques d'accompagnement de chaque personne accompagnée.

CLA se positionne ainsi en coordinatrice de parcours d'accompagnement ; pour chaque objectif poursuivi par l'association et ses bénéficiaires (accès aux droits, logement, mobilité, etc.), il existe des acteurs spécialisés sur le territoire.

Cependant, il apparaît nettement qu'un manque de coordination (voire une absence de communication) entre ces différents acteurs réduit mécaniquement l'efficacité des parcours. Des situations de découragement en découlent souvent pour les personnes constituant le public-cible de CLA.

L'association a donc pris le parti de co-construire les projets avec chacune des personnes accompagnées, pour les matérialiser en objectifs divers et classer ces objectifs par ordre de priorité. Elle travaille ensuite avec l'ensemble des acteurs de son réseau pouvant favoriser l'atteinte de ces objectifs et se positionne alors comme coordinatrice du parcours global.

Le travailleur social et la personne accompagnée identifient ensemble les meilleures pistes à creuser pour répondre efficacement à une problématique soulevée et les personnes (physiques ou morales) les mieux placées pour accompagner CLA et son bénéficiaire dans l'atteinte de leur objectif.

Ce travail de coordination et d'accompagnement vers d'autres acteurs est favorisé par le fort lien de confiance qui se tisse entre les participants et l'association, notamment à l'occasion des activités collectives et/ou du séjour-aventure sportif proposés par CLA (émotions partagées, convivialité, lien social, pair-accompagnement, sentiment de faire partie d'un ensemble énergisant du fait de la mobilisation importante de communautés de bénévoles / bénéficiaires sur chacune des antennes...)

Focus sur l'association Comète France

Le fonctionnement avec Comète France est un bon exemple des synergies qui peuvent exister entre les différents acteurs de l'écosystème.

L'association Comète accompagne les personnes « lourdement touchées dans leur santé » dans la construction d'un projet professionnel compatible avec leur état de santé. Elle déploie un réseau d'unités de réinsertion socioprofessionnelles, directement implantées dans une cinquantaine d'établissements de soins de suite et de réadaptation. La prise en charge des bénéficiaires se fait in situ. Il n'y a pas de rupture d'accompagnement en fin de séjour en centre, mais la poursuite de l'accompagnement hors-les-murs est, de fait, limitée.

Le public de Comète est composé à 39,8% de personnes présentant des atteintes neurologiques, dont 6,8% ont des atteintes médullaires (*Rapport d'Activité Comète France - 2019*). L'expertise de Comme les Autres sur les publics blessés médullaires amène les deux structures à collaborer, soit en complémentarité avec nos outils de redynamisation, soit pour prendre le relai de Comète après la sortie de centres.

Comme les Autres et Comète France ont donc signé une convention afin de favoriser un échange permanent entre les deux structures dans les centres de rééducation partenaires des deux associations (Comme les Autres travaillant quasi-exclusivement avec des blessés médullaires, l'association est partenaire d'autres centres de rééducation dans lesquels Comète n'intervient pas).

Lorsque les deux structures travaillent en complémentarité, deux modes de fonctionnement peuvent se dégager :

- Période intra-muros hospitalière complète : sur la thématique emploi, Comète est en lead. Comme les Autres intervient sur du coaching et de la préparation à la sortie en coordination totale avec les équipes Comète pour éviter des redondances ou incohérences.
- Extra-muros : Comme les Autres prend le lead sur la coordination globale et s'appuie sur Comète pour toutes les actions qui auraient été initiées en centre et toutes celles attrayant aux spécialités ou au réseau de Comète. Cette coordination se fait dans la limite du temps restant disponible pour l'accompagnement Comète une fois la personne sortie de centre.

Focus sur Cap Emploi

Les services proposés par Cap Emploi sont parfaitement complémentaires du travail d'accompagnement proposé par Comme les Autres.

Rappel des missions Cap Emploi :

- Services d'accueil, d'information et de conseil proposés aux personnes handicapées dans le cadre :
 - D'une insertion professionnelle durable en milieu ordinaire de travail.
 - D'un projet d'évolution professionnelle construit par et avec le travailleur handicapé.
 - D'un projet de transition professionnelle interne ou externe afin de prévenir une perte d'emploi pour le travailleur handicapé.
- L'élaboration et la mise en œuvre avec la personne d'un projet de formation.
- Le soutien dans la recherche d'emploi : mise à disposition d'offres d'emploi, entraînement à la rédaction de lettres de motivation et à l'entretien d'embauche.
- La facilitation de la prise de fonction et l'adaptation au poste de travail.

Ces missions sont suffisantes lorsqu'elles s'adressent à une personne ayant des ressources internes et externes solides, mais **elles doivent être complétées par un accompagnement de plus grande proximité et plus global dans le cas de personnes fragilisées physiquement et psychologiquement par un accident** (public CLA).

IV. Expérimentation 2021-2023 : le Programme d'Orientation vers l'Emploi

Fin 2022 en France, **454 968** personnes en situation de handicap étaient en recherche d'emploi, elles représentent 8,4% des demandeurs d'emploi[1]. Avec **un taux de chômage deux fois supérieur à celui des valides**, ces personnes présentent des difficultés particulières d'insertion, notamment un âge élevé, un chômage de longue durée, une moindre qualification.

Le marché de l'emploi est donc particulièrement difficile d'accès pour cette catégorie de la population.

Au fil des années, nous avons fait le constat que l'efficacité du parcours de reconstruction était largement améliorée lorsque l'accompagnement social est associé à un objectif d'insertion professionnelle dès le démarrage. Cette approche très concrète de l'accompagnement individuel permet à la fois :

- De faire émerger et de lever rapidement les freins pouvant nuire à la réinsertion socioprofessionnelle : les bénéficiaires progressent plus vite sur l'ensemble des objectifs de l'accompagnement car ils en perçoivent très concrètement l'intérêt au regard de leur objectif professionnel.
- De révéler des aspirations et des compétences pouvant favoriser la réinsertion socioprofessionnelle,
- De motiver et d'impliquer les bénéficiaires dans leur parcours de reconstruction.

Forts de ce constat, nous avons souhaité affiner notre proposition d'accompagnement social en développant **un programme de remobilisation socioprofessionnelle complet dont l'objectif est de lever les principaux freins périphériques à l'emploi de notre public** : le Programme d'Orientation vers l'Emploi.

Au-delà de l'enjeu primordial pour nos bénéficiaires de se réinsérer socio-professionnellement, cette approche permet de dynamiser le parcours de reconstruction à l'appui d'un projet clairement défini en amont avec le bénéficiaire.

Ce programme de remobilisation socioprofessionnelle a été soutenu par l'AGEFIPH de 2021 à 2023. Un Contrat à Impact Social a permis de poursuivre l'expérimentation de 2022 à 2025 en intégrant une mesure d'impact dont les résultats définitifs seront connus en 2027.

1. Le projet d'expérimentation

a. Le Programme d'Orientation vers l'Emploi

Le Programme d'Orientation vers l'Emploi (POvE) de l'association Comme les Autres a pour objectif de lever les freins périphériques à l'emploi des personnes devenues handicapées moteur suite à un accident afin de favoriser leur employabilité et de permettre ou d'accélérer leur réinsertion socio-professionnelle.

[1] AGEFIPH, Emploi et chômage des personnes handicapées - Tableau de bord national, novembre 2020

Les bénéficiaires sont des personnes blessées à la moelle épinière (paraplégiques et tétraplégiques) et des personnes amputées traumatiques. Pour cette population, les freins à lever pour permettre un retour à l'emploi sont nombreux : psychologiques, physiques, administratifs, liés à la mobilité, aux stéréotypes, à l'éloignement de l'emploi et à l'isolement social.

La notion d'emploi est large et s'entend comme toute activité sociale collective et structurée (emploi à temps plein, à temps partiel, en milieu ordinaire, en milieu protégé, mais aussi bénévolat, implication citoyenne…).

Ainsi le POvE doit permettre à ses bénéficiaires de construire un projet professionnel et de réunir toutes les conditions favorables à un retour à l'emploi.

b. Bénéficiaires du Programme d'Orientation vers l'Emploi

Ce nouveau programme est proposé depuis 2021 au public-cible historique de l'association : les personnes devenues handicapées moteur à la suite d'un accident (personnes paraplégiques, tétraplégiques ou amputées traumatiques).

C'est le diagnostic social initial posé par le travailleur social et la personne concernée qui permet une orientation vers :

- **Le Programme d'Orientation vers l'Emploi** : toute personne ayant le besoin/l'envie ET la possibilité d'envisager un projet professionnel.

OU

- **Le programme traditionnel** : personne déjà en emploi sans besoin d'ajustement, ou étant dans l'incapacité de travailler.

Au fil de l'expérimentation, il a été décidé qu'une personne en programme traditionnel pouvait à tout moment rejoindre le POvE.

c. Nouveau principe de prise en charge

Historiquement, Comme les Autres aborde l'insertion professionnelle comme un des éléments du parcours de reconstruction de ses bénéficiaires, au même titre que les autres aspects de la vie (mobilité, accès aux droits, logement, santé, vie affective, lien social, accès au sport, à la culture et aux loisirs).

Avec le POvE, l'association a souhaité affiner sa méthodologie du travail social :

- Dynamiser : en mettant un objectif d'insertion professionnelle au cœur du programme d'accompagnement pour révéler les freins plus rapidement
- Coordonner : le parcours d'accompagnement est conduit par un travailleur social qui revêt un rôle de facilitateur et de coordinateur de parcours. Ils co-construit avec le bénéficiaire un programme d'accompagnement personnalisé, selon les besoins détectés.
- Structurer : en proposant un accompagnement en 4 grandes étapes modulables, pour garantir une réponse adaptée et individualisée aux besoins des bénéficiaires.

2. Spécificités de l'action

Le programme proposé présente les points d'innovation suivants :

- Prise en compte spécifique du public particulier des blessés à la moelle épinière et des amputés traumatiques (globalement plus réticents à se faire accompagner).
- Réponse au manque d'accompagnement spécifique dans l'offre de droit commun.
- Détection précoce des patients pour éviter une rupture du parcours de réinsertion sociale et professionnelle.
- Approche multifactorielle de l'accompagnement et coordination de parcours
- Insertion professionnelle en objectif dès le démarrage de l'accompagnement social.
- Dynamisation du parcours par l'expérience du sport et des sensations fortes, la mixité handicapés/valides, le pair-accompagnement.
- Nouvelle méthodologie de travail social, plus structurée et ludique, permettant une véritable co-construction du projet individualisé.

3. Le mode opératoire du POvE

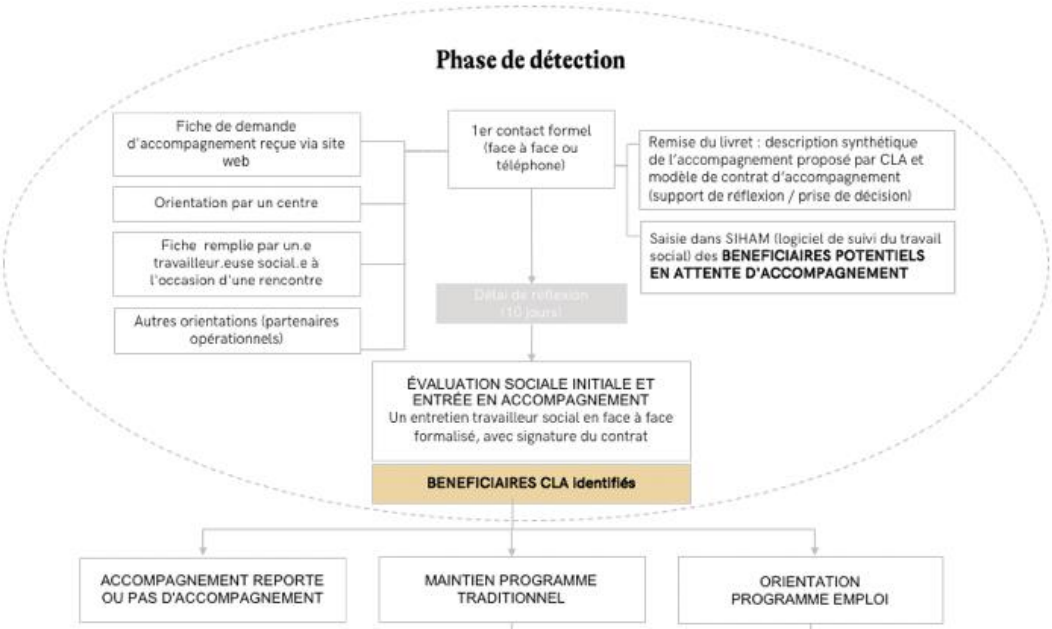
Le parcours d'accompagnement est conduit par un travailleur social qui revêt un rôle de facilitateur et de coordinateur de parcours. Ils coconstruisent ensemble, avec le bénéficiaire, un programme d'accompagnement personnalisé, selon les besoins détectés.

L'accompagnement est global, court (12 à 18 mois) et dynamique, pour favoriser un rebond rapide.

Le POvE se décline en 2 phases successives :

- Détection : identification du public-cible de CLA et évaluation initiale de ses besoins.
- Accompagnement : co-construction de projet et mise en action.

a. Phase 1 - DETECTION



Repérage

Le programme démarre par une phase de détection dont l'objectif est de repérer au plus tôt les personnes accidentées qui pourraient bénéficier de l'accompagnement de CLA.

Cette détection repose sur les relations partenariales solides que CLA entretient avec les centres de rééducation présents sur ses territoires d'action. Plusieurs outils peuvent être déployés pour s'adapter au mieux au contexte organisationnel de chaque partenaire (conventions, nomination de référents CLA au sein des équipes pluridisciplinaire des centres, permanences, présentations collectives ou individuelles, requêtage informatique, etc.).

L'objectif est de mettre en place un maillage serré et efficace permettant **un repérage systématique du public-cible de l'association**.

Une communication active en face à face auprès du personnel soignant et des patients permet aux bénéficiaires potentiels d'être avertis au plus tôt de l'existence de l'accompagnement de CLA. L'orientation par le personnel soignant en qui un patient a confiance est le gage d'un relai encore plus efficace dans l'accompagnement.

1er contact

Une fois le repérage effectué, un premier contact est établi entre le bénéficiaire potentiel et un travailleur social de l'association. Ce contact s'effectue en face à face, durant l'hospitalisation de la personne ou à son retour à domicile.

L'enjeu de cette première rencontre est de créer un lien.

Le travailleur social présente l'accompagnement proposé par Comme les Autres à l'appui du livret d'accompagnement et le bénéficiaire potentiel expose, à son rythme, sa situation, ses envies, ses besoins.

A l'issue de l'entretien la personne dispose ensuite d'un délai de réflexion (10 jours). En parallèle, le pôle « Travail social de CLA » se réunit en commission pour parler de la situation de la personne et valider son admission. Le délai de réflexion passé, travailleur social et bénéficiaire décident ensemble de débuter ou non un accompagnement.

Ce temps de création du lien est fondamental pour positionner le bénéficiaire dans son rôle d'acteur principal du parcours à venir et lui permettre d'adhérer pleinement aux actions de CLA. Formuler une demande d'accompagnement est un indicateur fort de positionnement en tant que sujet. Ceci est essentiel dans un travail d'accompagnement.

Évaluation sociale initiale

Si le bénéficiaire se sent prêt à débuter un parcours d'accompagnement avec CLA, un 2ème entretien individuel est effectué (et plus si nécessaire) ; il marque le début de l'évaluation sociale.

Cette étape permet à la personne une prise de recul sur sa propre situation.

C'est grâce à l'évaluation sociale qu'il est possible de lister les projets et les actions qui en découlent, de les prioriser et de les inscrire dans le temps et, si besoin, de répartir les démarches entre le travailleur social et la personne.

C'est à cette occasion que sont récoltées des informations sur la situation générale et la situation professionnelle de la personne avant l'accident. Niveau d'étude initial, catégorie socioprofessionnelle, situation vis-à-vis de l'emploi, état des lieux administratif, situation professionnelle constituent un recueil basique des données.

Une fois ce premier état des lieux posé, le diagnostic peut prendre deux voies :

- Pour les plus avancés, c'est l'insertion ou la reconversion professionnelle souhaitée et le cas échéant, le parcours envisagé qui seront interrogés directement.
- Pour les plus éloignés de la question de l'emploi, c'est la définition et la représentation de l'insertion professionnelle, du travail, les appréhensions, les attentes (finances, sentiment d'utilité sociale), et plus globalement la citoyenneté et l'inclusion sociale qui marqueront le début du parcours d'accompagnement.

Une première analyse de ces données, aspirations et freins à l'emploi induits par la nouvelle situation de handicap est faite par le travailleur social.

Ces données sont enregistrées dans SIHAM, logiciel de suivi du travail social conçu par Rezosocial et paramétré pour répondre aux besoins spécifiques de CLA.

Outils utilisés :

- **1 entretien** (ou plusieurs si nécessaire) **d'évaluation sociale** avec le travailleur social.
- **Le livret d'accompagnement** qui contient 1 fiche par thématique - mobilité, accès aux droits, logement, santé, vie sociale / lien social, activité physique / loisirs, insertion professionnelle.
- **Un tableau récapitulatif** des actions à entreprendre : feuille de route de l'accompagnement social, la personne accompagnée en prend possession et peut le faire évoluer au gré de son parcours.
- **Des outils d'idéation et de schématisation** (empruntés à la psychologie et à l'intelligence collective) sont parfois utilisés à cette étape afin d'accompagner le bénéficiaire à décrire finement sa situation, à contourner sa timidité pour aborder des sujets sensibles, à laisser libre cours à son ressenti et ses aspirations. Ces outils favorisent par ailleurs la « capabilité » : la personne se saisit du « média » pour se raconter, expliquer, envisager, projeter (sentiment de diriger l'entretien et de bâtir son projet).

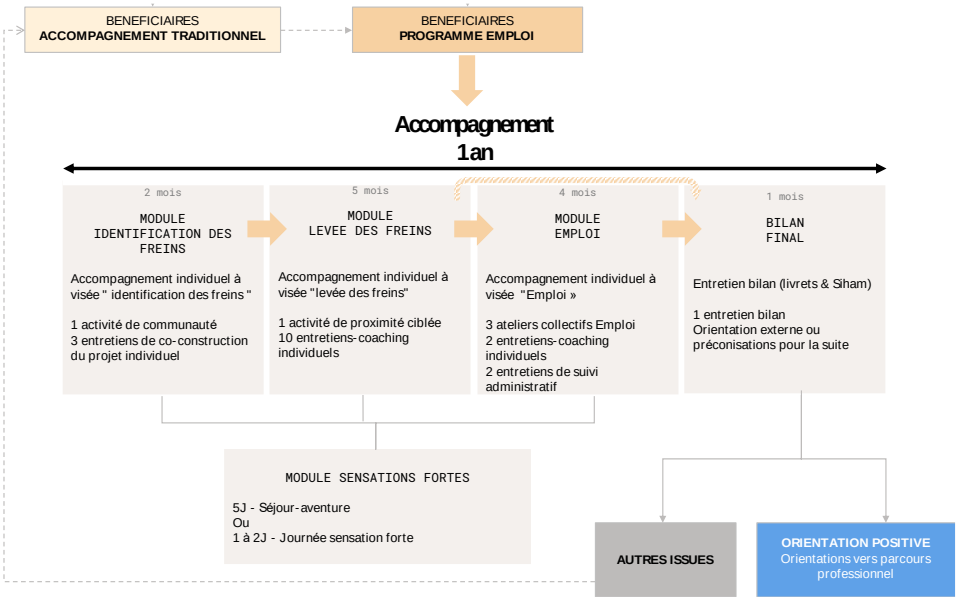
Contractualisation

Une fois l'évaluation réalisée, une contractualisation vient finaliser l'engagement entre l'association et la personne pour une durée initiale d'un an.

Cette étape permet de s'engager mutuellement dans un processus de changement.

La personne est alors orientée soit vers le Programme d'Orientation vers l'Emploi, soit vers l'accompagnement traditionnel. Il arrive aussi que la personne décide à ce stade de ne pas souscrire à l'accompagnement CLA, reportant à plus tard cette décision.

b. Phase #2 - ACCOMPAGNEMENT POvE



Le bénéficiaire orienté vers le POvE est alors accompagné par l'association et suit 4 modules, dans un ordre correspondant à ses particularités :

■ Module « identification des freins »

Au cours d'entretiens individuels (à domicile ou à l'extérieur) et à l'appui de l'évaluation initiale, bénéficiaire et travailleur social vont lister l'ensemble des facteurs pouvant favoriser, empêcher ou ralentir la réalisation des projets visés.

L'emploi est mis au centre de la réflexion de ce module, à la fois comme objectif du projet en construction et comme outil permettant d'identifier au mieux l'ensemble des freins et opportunités.

En abordant l'accompagnement social global par l'insertion professionnelle, nous travaillons avec la personne sur l'ensemble des problématiques et des freins à lever dans sa vie et son environnement quotidien.

Exemples de questionnements à visée de remobilisation professionnelle permettant de s'interroger sur les besoins généraux de la personne pour rebondir après l'accident :

- Mon logement est-il suffisamment adapté pour que je m'y sente bien et que je me sente en sécurité pour ensuite pouvoir me projeter sur une reprise de travail ?
- Est-ce que je me sens suffisamment en bonne santé psychique pour me projeter dans un emploi au sein d'une équipe ?
- Ma santé physique et mon autonomie me permettent-elles d'occuper un poste à temps plein ? Suis-je fatigable ? Suis-je douloureux ?
- Suis-je autonome dans mes déplacements ?
- Ai-je suffisamment confiance en moi pour postuler à des offres d'emploi et passer des entretiens d'embauche ?
- Suis-je à l'aise pour demander de l'aide à mes proches et plus tard à mes collègues ?
- Suis-je à l'aise pour parler de mon handicap ?
- …

Durée moyenne : 2 mois

Outils utilisés :

- **3 entretiens individuels avec le travailleur social :** à domicile, pour initier les échanges et évaluer l'environnement et le mode de vie du bénéficiaire ; et en ville, pour évaluer les éventuelles difficultés liées à la mobilité
- **1 activité de présentation à la communauté** : pour favoriser le lien social et permettre à chacun de prendre part, librement, aux activités de proximité proposées par Comme les Autres (plusieurs fois par mois)

■ Module « levée des freins »

Composé d'entretiens individuels avec le travailleur social et d'activités de proximité ciblées, ce module signe l'entrée dans une phase active de changements.

Comme les Autres propose une série d'actions concrètes en fonction des freins détectés lors d'entretiens individuels, ainsi :

- ⇨ **Pour améliorer la mobilité** : aide au choix d'un fauteuil, apprentissage de l'usage de transports adaptés (Services PAM par exemple), de l'usage des transports en commun, de l'usage des avions / des aéroports, des transferts, accompagnement au passage du permis adapté, mise en situation lors de sorties à l'extérieur, aide pour rendre accessible le logement pour les entrées / sorties.
- ⇨ **Pour améliorer l'accès aux droits :** information sur les démarches administratives, structuration des démarches administratives, aide à l'obtention des pièces indispensables, orientation vers des acteurs sociaux pertinents.
- ⇨ **Pour agir en faveur de la santé physique** : sensibilisation à l'importance du suivi médical, mise en place d'un suivi médical régulier (Kiné, médecin, PMR…), mise en place du passage d'auxiliaires de vie et d'IDE, apprentissage des gestes préventifs, apprentissage de l'autodiagnostic, pratique d'une activité physique régulière (qui agit aussi sur la santé mentale).
- ⇨ **Pour agir en faveur de la santé mentale :** mise en place d'un suivi médical dédié si nécessaire, expérience des sensations fortes, réalisation de vidéos tournées par des caméramen professionnels lors des séjours aventures, ateliers adaptés (beauté, théâtre, sexologie…).
- ⇨ **Pour rompre l'isolement** : activités collectives de proximité en mixité handicapés / valides, organisation d'entretiens à l'extérieur.
- ⇨ **Pour lutter contre les stéréotypes** : participation de personnes valides aux activités collectives, communication active, films sur les réseaux sociaux, sensibilisation au sein des entreprises.
- ⇨ **Pour révéler des aspirations** : fréquentation de personnes inspirantes, ateliers d'idéation, aide à la formulation du projet professionnel et citoyen, bilans de compétences par des psychologues du travail.

Durée moyenne : 5 mois

Outils utilisés :

- **1 entretien de planification des actions** avec le travailleur social.
- **1 échange tous les 15 jours** avec le travailleur social en fonction des actions planifiées (téléphone, visio ou face à face).
- **1 activité ciblée** ou **1 cursus thématique :** ils sont courts, ciblés, dynamiques et se déroulent en collectif. Ils contribuent à favoriser l'autonomie et le lien social de manière collaborative. Ils permettent pour répondre aux besoin quasi-systématiques de nos bénéficiaires :
 - **Le cursus mobilité** : pour gagner en autonomie dans les déplacements du quotidien avec 3 à 4 ateliers collectifs sur plusieurs mois : maniement du fauteuil (deux roues, monter une marche, relever du sol, etc.), crevaison, découverte de matériel de mobilité, etc.
 - **Le cursus estime de soi** : pour reprendre confiance en soi, se réapproprier son histoire et son nouveau corps en questionnant le rapport à l'autre, à soi, à la féminité/masculinité, à la sexualité, etc. Stage en non-mixité de 2 ou 3 jours.
 - **Le cursus sport-santé** : pour favoriser la bonne santé et le bien vieillir par le partage de pratiques adaptées au quotidien (renforcement musculaires, activité physique régulière, alimentation saine, prévention santé)

■ Module « Emploi »

Composé d'entretiens individuels ou d'ateliers collectifs guidés par les travailleurs sociaux de CLA ou des personnes ressources externes, ce module a pour objectif de mettre à disposition du bénéficiaire des outils spécifiques et un réseau de partenaires spécialisés (associatifs ou privés). Le but est de l'aider à préciser son projet professionnel global mais aussi ses forces et ses limites et à se saisir et maitriser des outils utiles à la suite de son parcours.

Illustrations :

- ⇨ **Ateliers d'idéation** : surmonter le syndrome de la page blanche et s'autoriser à avoir des projets (cartes d'idéations, brainstorming, carte mentale, chapeaux de Bono…).
- ⇨ **Ateliers d'expérimentation professionnelle** : tester différents métiers et différentes pratiques sur des courtes périodes (DuoDays, stages…).
- ⇨ **Ateliers « outillage »** : s'équiper correctement (démarches administratives, rédaction de CV, lettres de motivation, création de compte LinkedIn, préparation aux entretiens…).
- ⇨ **Ateliers « soft skills »** : lever les inhibitions et augmenter la confiance en soi (participation à des activités ciblées (théâtre d'improvisation, concours d'éloquence, activités à sensations fortes...).
- ⇨ **Ateliers Job coaching** : se mettre en situation (job dating, entretiens RH spécialisés avec les entreprises partenaires, rencontre avec nos partenaires formation, préparation à l'intégration en poste (ergothérapeute, rencontre médecine du travail…).

Durée moyenne : 4 mois

Outils utilisés :

- **2 entretiens-coaching individuels** avec le travailleur social, qui pourra s'appuyer sur des partenaires spécialisés.
- **2 entretiens de suivi administratif** avec le travailleur social pour traiter les formalités administratives diverses (mise à jour/réactivation Cap Emploi, statut RQTH, etc.)
- **1 cursus de remobilisation professionnelle** : il vise à révéler les aspirations et les compétences de chacun, maîtriser son histoire pour mieux la raconter et mieux comprendre la réglementation en faveur des travailleurs handicapés. Il prend la forme de plusieurs ateliers collectifs en format promotion qui s'étalent sur une période de 6 à 9 mois et inclut une période d'immersion en entreprise autant que possible (stage, découverte métier, vis-ma-vie en entreprise, etc.). Divers partenaires sont mobilisés autour des CRP avec entre autres des psychologues du travail pour évaluer les besoins, l'AGEFIPH pour présenter et démystifier l'institution, et des partenaires associatifs comme la Cravate Solidaire. Différentes thématiques sont travaillées en atelier pour favoriser bien être et estime de soi (sophrologie, image corporelle, écriture, etc.)

Module « Sensations fortes »

Ce module consiste en la participation à un séjour aventure sportif de 5 jours **ou** à 1 ou plusieurs activités sportives à sensation fortes (1 à 2 jours).

Ces temps collectifs sont conçus autour des 3 principes fondamentaux originels du travail de CLA.

Pour rappel :

- L'expérience du sport et des sensations fortes : pour se réconcilier avec son corps et reprendre confiance en soi.
- Le pair-accompagnement : pour favoriser le partage d'expérience et la projection positive grâce à une personne référente, expérimentée dans son handicap.
- La mixité handicapés/valides : pour changer les regards, reprendre confiance en l'autre et lutter contre les discriminations.

Présents tout au long de l'accompagnement, ces principes sont mis en exergue au sein de ce module. Véritable « boost » psychique pour les bénéficiaires, les activités collectives à sensations fortes permettent, dans un contexte ludique et convivial d'aborder et de travailler, le cas échéant, les notions de rythme social, de cohésion de groupe, de confiance en soi, le sentiment d'égalité, l'ouverture de l'univers des possibles, le lien social, la mobilité, la gestion de la fatigue, la sensibilisation aux gestes préventifs (santé), etc.

C'est en coordination avec les bénéficiaires que les travailleurs sociaux évaluent la possibilité pour chacun de prendre part à un séjour ou à une journée d'activité, en fonction notamment du besoin, des contraintes physiques, personnelles, de calendrier, des appréhensions, etc.

Les activités à sensations fortes, qu'elles se déroulent dans le cadre d'un séjour ou de journées, sont gratuites pour tous, handicapés et valides. Les valides constituent un élément essentiel de la reconstruction (reprendre confiance en l'autre) et de l'inclusion (casser les à priori, lutter contre les discriminations...). Ils permettent également d'aider aux transferts et aux déplacements lors des activités. L'association s'efforce en parallèle de favoriser une mixité sociale, au-delà du handicap.

Les séjours, en particulier, sont de vrais accélérateurs de réconciliation avec son corps et de gain d'estime de soi. Ils sont une étape clé du parcours d'accompagnement proposé par l'association. Chaque séjour est encadré par un responsable de séjour et un référent handicap et rassemble 5 personnes handicapées à différentes étapes de leur parcours de reconstruction et 5 personnes valides novices dans leur rapport au handicap.

Des séjours ont lieu tout au long de l'année, au départ de chacune de nos antennes régionales. Le programme n'est pas communiqué à l'avance, les participants le découvrent au fur et à mesure pour que l'effet de surprise renforce l'intensité des sensations.

Outils utilisés : un séjour aventure sportif de 5 jours **ou** 1 ou plusieurs activités sportives à sensation fortes (1 à 2 jours).

Bilan final

A l'issue du POvE, le travailleur social et le bénéficiaire dressent un bilan des actions menées.

Le travailleur social remet au bénéficiaire une note de synthèse notifiant la fin de l'accompagnement CLA et les préconisations de l'association pour la suite de son parcours.

Sont par ailleurs inscrites au bilan l'ensemble des mises en relation avec des acteurs « relai » intervenant auprès du bénéficiaire sur le sujet de l'insertion professionnelle à l'issue du Programme d'Orientation vers l'Emploi.

Les orientations positives possibles :

- Sorties dynamiques immédiates :
 - Reprise de l'emploi initial avant accident.
 - Embauche (CDI, CDD aidé ou non, intérim, apprentissage, etc)
 - Création/reprise d'une entreprise à son compte / auto-entreprenariat
 - Entrée en formation ou poursuite de formation (diplômante, certifiante ou qualifiante)
- Orientations vers l'emploi :
 - Prise en charge par un organisme d'insertion professionnelle.
 - Mise en relation avec un organisme de formation.
 - Engagement dans un parcours CAP EMPLOI ou Pôle Emploi.
 - Engagement comme bénévole au sein d'une association

Outils utilisés :

- **1 entretien bilan de l'accompagnement avec orientation vers emploi** : identification des freins levés, aspirations et compétences identifiées, préconisation pour l'orientation professionnelle (formation, mise en emploi, orientation vers un partenaire spécialiste de l'insertion professionnelle, etc.).

V. Expérimentation 2021-2023 : des résultats encourageants

1. Territoires d'actions et résultats quantitatifs

A l'origine du projet, nous ciblions l'accompagnement de 135 personnes sur 3 territoires d'action.



	2021	2022	2023
Ile-de-France	10	15	20
Auvergne-Rhône-Alpes	10	15	20
Nouvelle Aquitaine	10	15	20
Total	30	45	60

Après quelques mois de mise en place du programme, il a finalement été déployé sur l'ensemble des 7 territoires couverts par l'association, soit : Ile-de-France, Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Région Sud-PACA, Nouvelle Aquitaine, Grand-Ouest (Pays de la Loire et Bretagne).

A l'issue du partenariat, ce sont **139 personnes qui ont été accompagnés dans le cadre du Programme d'Orientation vers l'Emploi**.

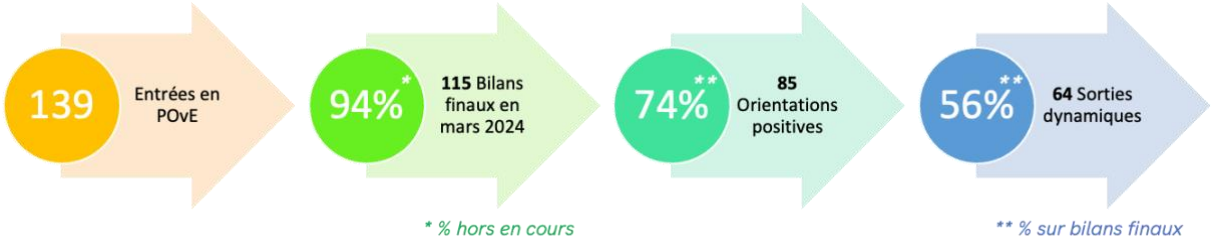
Les entrées constatées au programme ont été nettement portées par les 3 territoires d'actions initialement ciblés. Toutefois, le choix d'ouvrir le programme à d'autres territoires a eu une implication sur la répartition des ressources humaines affectées au projet. C'est pourquoi nous constatons un réalisé inférieur aux objectifs sur les territoires initiaux. Ce choix a notamment permis de proposer plus largement l'expérimentation sur le territoire national.

	Objectifs 2021-2023	Réalisé 2021-2022	Réalisé 2021	Réalisé 2022
Ile-de-France	45	31	10	21
Auvergne-Rhône-Alpes	45	33	20	13
Nouvelle Aquitaine	45	31	13	18
PACA	-	14	11	3
Grand-Ouest	-	22	6	16
Hauts-de-France		8	2	6
Total	135	139	62	77

En mars 2024, 12% des bénéficiaires sont encore en accompagnement, alors que 88% ont terminé leur accompagnement (115 bilans finaux et 7 abandons).



Sur la cohorte d'expérimentation, on constate que **74% des bénéficiaires ayant clôturé leur accompagnement ont une orientation positive, et 56% ont une sortie dynamique.**



Pour rappel, l'objectif était à 60% d'orientations positives, qui incluent les sorties dynamiques (emploi, reprise de l'emploi initial, entrée en formation ou création d'entreprise) et les orientations vers l'emploi (bénévolat, prise en charge par une organisme d'insertion professionnelle, inscription dans une démarche Cap Emploi/Pôle Emploi, orientation vers la mission locale).

Ces résultats démontrent de la pertinence de l'accompagnement proposé par Comme les Autres au public cible. Il nous invite à poursuivre le Programme dans les prochaines années pour affiner l'approche et maximiser les résultats.

Ci-dessous, le détail des orientations de nos bénéficiaires ayant retrouvé le chemin de l'emploi.

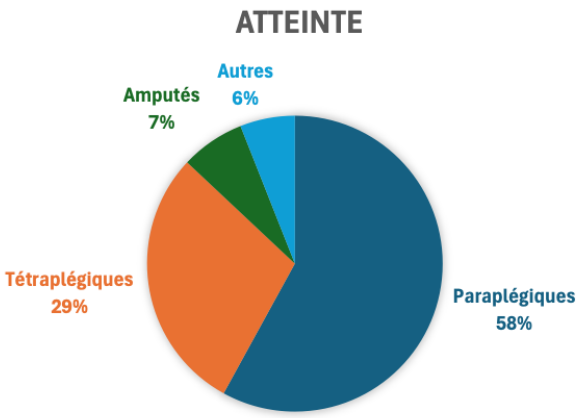
64 sorties dynamiques	**21** Orientations vers l'emploi
26 embauches (CDI, CDD, apprentissage)	12 personnes sont engagées à travers des actions de bénévolat.
21 entrées en formation	4 personnes sont inscrites dans une démarche CAP Emploi /Pôle Emploi
13 maintiens dans l'emploi via l'adaptation de l'ancien poste	4 prises en charge par un organisme d'insertion professionnelle
2 personnes développent leur activité (Auto-entrepreneuriat)	1 orientation vers la mission locale
1 service civique	
1 démarche de VAE	

2. Atteinte et distance de l'accident

L'action de Comme les Autres cible les personnes devenues handicapées moteur après un accident, prioritairement les blessés à la moelle épinière et les personnes amputés traumatiques, sans troubles cognitifs associés.

Alors que les blessés à la moelle épinière sont largement majoritaires au sein de la cohorte d'expérimentation, on constate une hausse du nombre de personnes tétraplégiques, au regard des données habituellement constatées par l'association.

Cette hausse a eu une incidence sur les outils proposés par Comme les Autres, avec notamment l'adaptation des séjours-aventure sportifs pour permettre à des personnes atteinte plus lourdement de profiter de cette outil de dynamisation.



Si nous cherchons à agir le plus tôt possible après l'accident, pour limiter la ré-immobilisation en sortie de centre de rééducation, nous sommes également convaincus qu'il existe en France une part importante de personnes pouvant rencontrer des besoins non-satisfaits plusieurs années après la sortie de centre.

Outre la nécessité de proposer un accompagnement dès la sortie de centre, Comme les Autres fait également face à la quasi-impossibilité de détecter les personnes rencontrant des besoins après la sortie de centre, du fait d'une ré-immobilisation importante.

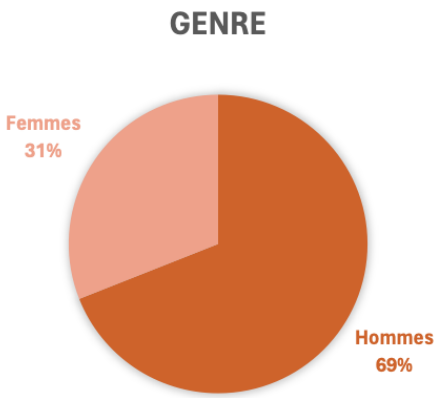
Au sein de la cohorte, on constate que **71%** du public accompagné a eu un accident il y a moins de 5 ans. En parallèle, un peu plus d'un quart du public est plus anciennement accidenté, ils ont principalement été détectés par bouche-à-oreille ou via les réseaux de communication.

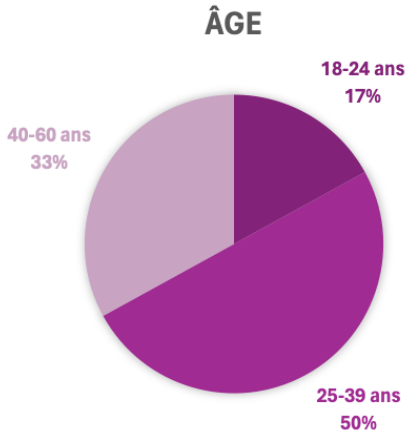
Distance entre l'accident et le début d'accompagnement

Années	%	
<1 an	7%	**71%**
1-3 ans	49%	
4-5 ans	14%	
6-10 ans	13%	
11-15 ans	8%	
15+ ans	6%	
NC	*2%*	
Total	**100%**	

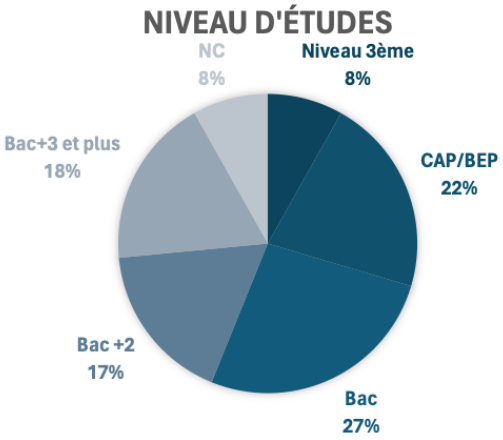
3. Socio-démographie sur public accompagné

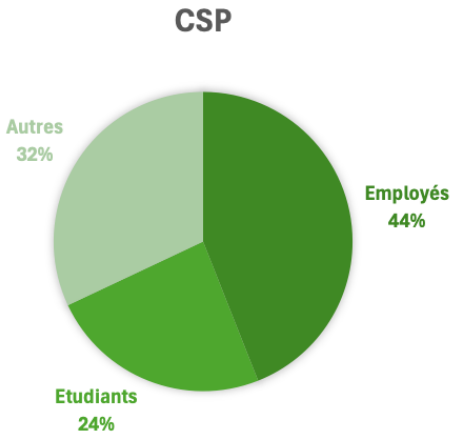
A l'image des études épidémiologiques connues, la cohorte d'expérimentation témoigne d'un public majoritairement masculin (69%) et relativement jeune.





Ce public est également majoritairement peu diplômé (57% avec un niveau Bac ou inférieur). Une large part de la cohorte appartien à la catégorie employés ou étudiants (68%).





Ces profils cohérents avec les études publiées sur le public des blessés à la moelle épinière, peuvent indiquer un besoin plus prégnant d'accompagnement à la réinsertion socioprofessionnelle pour dépasser les obstacles pré-existants à l'accident.

VI. Expérimentation 2021-2023 : des témoignages inspirants

Dans le cadre de notre partenariat, nous avons eu le privilège d'accompagner 139 personnes aux envies et besoins pluriels. Au-delà des chiffres et des résultats, nous souhaitons vous partager quelques exemples de parcours d'accompagnement au service de l'insertion sociale et professionnelle.

1. Présentation du parcours de Monsieur M.

Monsieur M est un jeune en situation de paraplégie dans la vingtaine. Après avoir terminé une licence en histoire, il ressentait le besoin de se réorienter professionnellement. Ses seuls centres d'intérêt se portaient sur l'ébénisterie ou la coutellerie, des métiers manuels en lien avec le bois.

Nous avons entamé un processus de définition d'un plan d'action concret avec Monsieur M. Ce plan d'action comprenait des étapes précises, une répartition des missions et des démarches spécifiques pour avancer progressivement.

Voici les différentes étapes de ce parcours :

1. Définition du projet :
 - Nous avons débuté en mettant Monsieur M en contact avec la communauté CLA, où il a pu échanger avec un jeune paraplégique de sa région ayant lui-même effectué un test en CAP Ébéniste. Malheureusement, ce test a révélé que ce métier était trop physique et comportait peu de tâches adaptées à son handicap.

2. Évaluation de la faisabilité :
 - Nous avons ensuite contacté trois coutelleries à Lyon pour discuter avec des professionnels, visiter des ateliers et évaluer les possibilités d'adaptation des machines. Nous avons conclu que cette voie était réalisable.

3. Phase d'immersion :
 - Pour confirmer cette faisabilité, Monsieur M a effectué un stage d'un mois à Montpellier. Pour faciliter ce déplacement, nous avons travaillé avec Pôle Emploi pour obtenir une aide financière au logement et aux déplacements.

4. Choix de la formation :
 - À la fin du stage, s'est posée la question de poursuivre l'apprentissage via des stages ou bien en débutant une formation certifiante. Nous avons collaboré avec la chargée de mission handicap de l'école de coutellerie et participé à une réunion d'information à Thiers. Finalement, Monsieur M s'est inscrit dans l'école de coutellerie. Nous avons également sollicité l'AGEFIPH et la chargée de mission handicap de l'école pour aménager son espace de travail, son temps d'étude et pour obtenir de l'aide dans la recherche d'un logement adapté PMR.

Ce parcours illustre les synergies créées entre les différents acteurs et les efforts conjoints pour parvenir à une élaboration concrète de projet. Chaque étape a été soigneusement planifiée pour répondre aux besoins spécifiques de Monsieur M et lui permettre d'avancer vers son objectif professionnel.

2. Présentation du parcours de Monsieur R.

R a 27 ans, il vit en région Lyonnaise et est en situation de paraplégie. La travailleuse sociale rencontre R au centre de rééducation en février 2021, quelques mois avant sa sortie. Une première rencontre et présentation se fait. R est rapidement très intéressé par un accompagnement social et des sensations fortes. Il exprime avoir traversé une période très compliquée psychologiquement et se sentir encore très fragile. Il est accompagné par l'assistance sociale du centre de rééducation. Sa famille et sa compagne sont très présentes dans l'aide à l'aménagement et l'ouverture de ses droits.

Dynamique et curieux, R exprime son désir de rencontrer des personnes partageant sa situation et souhaite vivre des expériences stimulantes. Les premiers besoins qu'il exprime sont liés au pair accompagnement, à l'établissement d'un réseau de santé local (médecin généraliste, kinésithérapeute, centre anti-douleur) et à l'exploration rapide de son projet professionnel.

Après sa sortie du centre, R se sent à la fois soulagé et un peu perdu. La travailleuse sociale visite rapidement son domicile, constatant que l'aménagement est adapté à ses besoins. R est à l'aise avec son fauteuil et prépare son permis de conduire adapté. Il souhaite essayer les transports en commun, la travailleuse sociale l'accompagne. Ensemble, ils testent les réseaux environnants.

D'un point de vue « santé », R. souffre de spasticité et de douleurs neurologiques, nécessitant un suivi médical approprié. Nous mettons en place un suivi avec un médecin généraliste et un kinésithérapeute près de chez lui, ainsi qu'un suivi en centre anti-douleur.

R part en séjour et découvre de nouvelles activités, renforçant sa confiance en lui. À son retour, il exprime le désir d'être encore plus autonome, dit vouloir bouger et aller de l'avant. Il n'avait jamais refait d'activité aquatique ou mécanique depuis son accident. R dit se sentir plus confiant et ambitieux : « **J'ai envie de trouver mon rythme, à moi. J'ai pris conscience que le handicap ne peut pas me freiner dans mon épanouissement** ».

Ce séjour permet à R de prendre conscience de nouveaux besoins, celui « d'être encore plus autonome », de se former dans un domaine qui le passionne et de trouver du matériel plus adapté.

Il trouve rapidement une voiture adaptée et commence ses recherches pour une formation en alternance. Il intègre un club de para-hockey, reprend le crossfit, et commence le cursus de remobilisation professionnelle avec enthousiasme.

Malgré des difficultés de santé temporaires, R ne perd pas sa motivation. Il refuse un suivi psychologique mais trouve du soutien dans son entourage et parvient à stabiliser sa situation.

Concernant sa situation professionnelle, R est en arrêt de travail. Il exerçait en qualité de menuisier poseur en CDI. Il ne souhaite pas aménager son poste mais reprendre une formation, et éventuellement le BTS conception de produits industriels qu'il avait initié il y a quelques années.

R. prend part au cursus de remobilisation professionnelle. Lors de son parcours, il suit diverses étapes clés.

Il souhaite tout d'abord faire un bilan de compétences et s'inscrit à CAP emploi. Il expérimente une journée Duo Day et une immersion avec l'EPNAK dans le domaine du social, un domaine professionnel qu'il souhaite découvrir.

Malgré des angoisses liées à son handicap, il exprime son enthousiasme à travailler et à trouver une formation. R reconnaît ses difficultés, notamment dans la procrastination, mais se sent capable de s'adapter.

Après avoir réfléchi, il souhaite s'engager dans une formation pour travailler avec des personnes en situation de handicap. Il bénéficie d'un suivi en orientation professionnelle à l'EPNAK pour trouver une formation adaptée.

À mi-parcours, il se sent en confiance pour repenser son projet professionnel et cherche des stages pour expérimenter le travail d'éducateur spécialisé.

Il développe sa confiance en lui grâce à des ateliers organisés par CLA sur l'image de soi en entreprise.

Après avoir constaté que certains métiers sont trop fatigants, il décide de reprendre son BTS en conception industrielle.

R est très dynamique et utilise les ressources mises à sa disposition. Il est aujourd'hui moins angoissé, plus confiant et parvient à concilier formation et alternance.

R s'est montré extrêmement dynamique tout au long de son accompagnement. Il s'est saisi de l'accompagnement, des outils et des réseaux que l'association lui a mis à disposition. R est à ce jour moins angoissé, plus confiant. Il est dans une meilleure connaissance de sa santé, de son rythme et surtout est parvenu à mettre en place un quotidien professionnel alliant formation et alternance. Il reprend en septembre 2022 un BTS et une alternance à côté de chez lui.

3. Présentation du parcours de N.

En 2023, nous avons accompagné un jeune homme en situation de paraplégie dont le principal objectif était de retrouver un emploi. Au début de l'accompagnement, il n'avait ni expérience professionnelle ni diplôme. Nous avons axé notre accompagnement sur deux aspects clés : travailler sa mobilité et mettre en place un réseau de santé adapté à ses besoins.

Il a commencé par participer au cursus mobilité afin d'améliorer son autonomie dans les déplacements du quotidien. Ensuite, la travailleuse sociale a fait le lien entre N. et un réseau de professionnels de santé comprenant un médecin généraliste, un kinésithérapeute et un psychologue pour répondre à ses besoins médicaux et psychologiques.

Au cours de son accompagnement, N. a participé à une journée immersion lors des Duo Days, une étape importante de son parcours. Il a pu découvrir le métier de réceptionniste au Mama Shelter, une chaîne d'hôtels. Cette expérience lui a permis de découvrir le milieu professionnel de l'hôtellerie et de développer de nouvelles compétences.

Ce jour d'immersion a été suivi d'un stage plus long au sein du même établissement, qui s'est conclu par une embauche en CDI. Il a su montrer son professionnalisme, sa motivation et son adaptabilité, ce qui lui a valu la confiance de l'équipe.

Cette trajectoire démontre le cheminement réalisé par ce jeune homme, depuis son désir de retrouver un emploi jusqu'à son intégration réussie en CDI. Il a su surmonter les obstacles avec détermination, démontrant ainsi l'impact positif de la volonté et du l'accompagnement social dans un processus d'insertion professionnelle.

VII. Une relation partenariale pertinente et utile

En tant qu'acteur de référence de l'emploi des personnes handicapées, l'AGEFIPH fait partie de l'écosystème du handicap, tout comme l'association Comme les Autres (CLA). Nos premières relations

ont débuté sur le terrain, lorsque nos bénéficiaires se mettaient en lien avec l'AGEFIPH au cours de leur accompagnement.

En 2019, un premier projet lié à l'emploi a été expérimenté en Hauts-de-France. C'est sur ce territoire que nous avons rencontré Corine Duhayon, Chargée d'Études et de Développement à la Délégation Régionale AGEFIPH Hauts-de-France. L'AGEFIPH a alors apporté son soutien à certains bénéficiaires de la promotion Hauts-de-France 2019 en matière d'adaptation de poste et de logement.

Corine Duhayon a été un contact clé dans la mise en place de cette collaboration, facilitant la diffusion d'un documentaire auprès des collaborateurs de l'AGEFIPH et organisant des rencontres stratégiques post-confinement entre Michaël Jérémiasz et des responsables régionaux comme Ivan Talpaert et Jean-François Chireux. Ces échanges ont ouvert la voie à une collaboration plus étroite et à la possibilité pour Michaël Jérémiasz de devenir porte-parole lors de la SEEPH en 2021.

La relation entre CLA et l'AGEFIPH s'est évidemment renforcée lors de l'expérimentation du Programme de Remobilisation vers l'Emploi (POvE). Plusieurs échanges avec avec Véronique Bustreel et Chritophe Castagnet nous ont permis d'affiner le projet d'expérimentation, jusqu'à l'obtention d'un partenariat financier de 350 000 € pour la mise en place du POvE auprès de 139 personnes. Ce soutien a été crucial pour CLA, non seulement en termes financiers, mais aussi en facilitant et en apportant une expertise précieuse pour l'expérimentation de ce projet d'ampleur.

Via l'organisation de comité de pilotage réguliers, l'AGEFIPH nous a en effet permis de tester et d'affiner le programme, ce qui a contribué à son succès et à son impact sur les bénéficiaires.

C'est la rigueur acquise dans le cadre du partenariat qui nous a ensuite aidé à légitimer notre action et notamment à candidater à un Contrat à Impact. L'implication de l'AGEFIPH a de fait renforcé la crédibilité et l'efficacité de notre Programme d'Orientation vers l'Emploi.

Ce partenariat a permis de construire un lien fort entre CLA et l'AGEFIPH. Ensemble, nous avons œuvré en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Nous espérons continuer à compter sur le soutien de l'AGEFIPH à l'avenir pour poursuivre notre mission commune en faveur de l'inclusion professionnelle des personnes handicapées.

VIII. Problématiques rencontrées

1. Identification des bénéficiaires

L'identification des bénéficiaires sur la période couverte par le partenariat avec l'AGEFIPH s'est bien déroulée et a été à la hauteur des objectifs, notamment grâce à l'élargissement du programme à l'ensemble des territoires couverts par l'association.

Toutefois, le défi de détection que nous rencontrons depuis toujours est inhérent au profil très spécifique de notre public cible (personnes fragilisées psychiquement, souvent isolés et « invisibles »). Il a été renforcé par la crise sanitaire, particulièrement en IDF où les centres ont pour la plupart fermé leurs portes au public jusqu'en 2022.

Plusieurs facteurs expliquent et contribuent aux difficultés rencontrées.

- Des facteurs extrinsèques au programme d'intervention de CLA :
 - Un accès aux structures d'accueil du public, et notamment des centres de rééducation et de réadaptation, inégal d'un centre à l'autre, nécessitant un temps de présence des équipes CLA plus important que prévu.
 - Une multiplication récente des structures d'accueil du public des blessés à la moelle épinière, notamment au sein de centres non-spécialisés, donc plus difficiles à identifier.
 - Des troubles psychiques lourds : malgré nos démarches proactives, certains patients, trop fragilisés, ne sont pas en mesure de débuter un accompagnement lorsqu'ils sont encore en centre et ne reviennent pas vers l'association une fois sortis (isolement).
 - Des grandes difficultés à détecter les « anciens » blessés médullaires, sortis de centre il y a quelques mois, voire plusieurs années, qui pourraient avoir besoin d'un accompagnement social.
 - La modification de l'épidémiologie des patients blessés à la moelle épinière constatée mi-2021 semble se confirmer. Il y aurait davantage de tétraplégiques accueillis dans les centres de référence sur la lésion médullaire. Ce constat est fait par les équipes médico-sociales en centre et pourrait a des répercussions sur nos modalités d'accompagnement (adaptation de nous outils d'accompagnement, durée plus longue d'accompagnement, davantage de difficulté à l'insertion professionnelle, etc.).

- Des facteurs intrinsèques :
 - Des difficultés de mise en place du contrat à impact (débuté en septembre 2022) qui influent sur notre capacité à détecter le public et sur notre pleine capacité d'action, avec notamment une charge administrative plus importante que prévue pour les travailleurs sociaux, associé à un temps de pédagogie conséquent et fréquent pour faire accepter et adhérer au protocole d'évaluation, qui augmente les durées d'accompagnement.
 - Un turn-over des équipes associé à des difficultés de recrutement plus marquées et constatées dans l'ensemble du secteur médico-social, qui entraîne des périodes non-couvertes, et non prises en compte en phase de modélisation du projet. Ce turn-over implique un ralentissement du rythme d'entrées en accompagnement.
 - Une durée d'accompagnement en POvE plus longue que la moyenne initialement prévue (16 vs 12 mois). Au-delà de l'impact budgétaire, cela impacte également le rythme de renouvellement des files actives.
 - Une entrée en POvE qui ne se fait pas nécessairement au démarrage de l'accompagnement mais peut intervenir plus tardivement (non-prévu en phase de modélisation de projet).

Plusieurs mesures correctrices ont été identifiées et sont en cours d'application :

- Renforcement des relations avec les centres de rééducation connus (planning de permanence CLA, prise de rendez-vous patients en amont, rencontres régulières avec les équipes médico-sociale, etc.), développement des relations avec les centres non-spécialisés accueillant quelques personnes blessées à la moelle épinière, développement des relations avec des centres accueillant des personnes amputées traumatiques.
- Prise de contact avec des personnes rencontrées il y a quelques années mais qui n'étaient pas prêtes à débuter un accompagnement à cette époque.
- Requestionner systématiquement, à 3-6 mois, l'entrée en POvE des personnes en programme traditionnel.
- Partenariat de communication avec des revendeurs médicaux (Lilial, Harmonie Médical Service, Livramedom, etc.) et des réseaux d'aides à domicile (Vitalliance,etc.) : plusieurs opérations de communication auprès de leurs clients/patients ont été menées (campagnes d'appels ciblés, envoi ciblé de prospectus, newsletter, webinaires, etc.). Peu de résultats concrets à date mais nous poursuivons d'explorer cette piste avec différents acteurs.
- Mise en place d'une communication externe plus visible et ciblée à travers des projets spécifiques : Suis-moi jusqu'au JOP 2024, Mini-BD, témoignages, reportages photographiques, vidéos thématiques (ex : vidéo mobilité), etc. Des résultats concrets qui apportent un volume relatif mais constant de bénéficiaires potentiels.

Les premiers résultats ont été constatés et devraient se renforcer dans les mois à venir. Ce travail est porté par l'ensemble de la direction, et par les équipes terrain (coordinateurs d'antennes et travailleurs sociaux).

2. Coût par bénéficiaire

En 2020, le coût par bénéficiaire projeté était de 7 627 euros pour un accompagnement de 12 mois. Ce coût comprend les différentes étapes de l'accompagnement : détection, identification des freins, levée des freins, sensations fortes, remobilisation professionnelle, bilan et des frais de fonctionnement.

Sur la période du partenariat (2021-2023), nous avons constaté une augmentation générale du coût de l'accompagnement de +19% en 2023 (9100€/accompagnement de 12 mois). En parallèle, la durée moyenne d'accompagnement vers l'Emploi a augmenté elle aussi du fait notamment des éléments présentés préalablement (16 mois vs 12 mois en prévisionnel).

L'augmentation constatée est principalement liée à des facteurs exogènes :

- Une inflation record générale toujours en cours (+5,2% en 2022, +4,9% en 2023), avec une implication plus forte sur les secteurs directement liés à l'action de CLA : l'hébergement (+18%), le transport (+20% à +30%), la restauration (+10% à +20%) et les activités de loisirs (+4%). Cette inflation est une conséquence directe des crises internationales successives et non-anticipées (Covid et guerre en Ukraine).
- Une crise du travail généralisée, et particulièrement forte dans le médico-social : des turn-over plus fréquents et des recrutements plus difficiles

- L'application de la loi Ségur 2 depuis le 1er janvier 2022 et l'évolution de la convention collective au 1er janvier 2024 : augmentation significative des salaires de la quasi-totalité des effectifs (environ +10% vs prévisionnel), entièrement supportée par CLA (sans indemnisation forfaitaire)

Au-delà des facteurs exogènes, sur lesquels nous n'avons pas de pouvoir d'agir. Nous prévoyons plusieurs actions pour tenter de réduire la durée d'accompagnement autant que possible, sans pour autant viser une durée à 12 mois, qui ne nous permettrait pas d'atteindre les objectifs d'orientations positives et de sorties dynamiques dans les mêmes proportions :

- Capitalisation sur les bonnes pratiques acquises après un premier cycle d'expérimentation, permettant un gain d'efficacité dans les prochains mois.
- Entretien des partenariats emploi déjà en place pour optimiser la réponse externe au besoin identifié.

Ces actions sont menées dès à présent, et leurs résultats seront à observer dans les mois à venir.

IX. Pérennisation de l'expérimentation

En septembre 2022, Comme les Autres a signé un Contrat à Impact avec deux Ministères, qui nous permettra de poursuivre l'expérimentation initiée avec l'AGEFIPH jusqu'en 2025 et d'évaluer l'impact de cette approche dans le temps.

Les deux Ministères impliqués sont :

- Le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (Direction générale du Trésor)
- Le Ministère du Travail, du Plein-emploi et de l'Insertion (Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle)

Les financements du Contrat à Impact sont concentrés sur la phase d'entrée en accompagnement, soit de fin 2022 à fin 2025.

Les résultats et l'impact seront quant à eux mesurés jusqu'à fin 2028, date à laquelle l'État pourra se positionner sur son éventuel souhait de poursuivre le financement du programme.

De fin 2025 à fin 2028, l'association souhaite poursuivre et développer le Programme d'Orientation vers l'Emploi (POvE), qui démontre d'ores et déjà de résultats intéressants, notamment sur l'orientation professionnelle des bénéficiaires.

L'AGEFIPH pourrait se positionner, aux côtés d'autres financeurs, en relai nécessaire à la poursuite de ces objectifs.

Calendrier du Contrat à Impact de Comme les Autres

